



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 16 décembre 2016

N° 2016-755

### Convocation du

Aujourd'hui vendredi 16 décembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOIX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID  
Mme Marie RECALDE à M. Michel VERNEJOUL  
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean TOUZEAU  
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES  
M. Alain TURBY à Mme Anne-Lise JACQUET  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS  
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à M. Alain DAVID  
M. Didier CAZABONNE à M. Alain CAZABONNE  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Louis DAVID  
Mme Magali FRONZES à Mme Florence FORZY-RAFFARD  
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO  
M. Bernard LE ROUX à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE  
M. Pierre LOTHaire à M. Fabien ROBERT  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Marie-Hélène VILLANOYE  
M. Thierry MILLET à M. Daniel HICKEL  
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
M. Serge TURNERIE à M. Jacques GUICHOIX

### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 13h30  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h30  
M. Jacques BOUTEYRE à M. Jean Jacques BONNIN à partir de 12h00  
Mme Anne BREZILLON à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h10  
M. Nicolas BRUGERE à Mme Solène CHAZAL à partir de 11h50  
M. Gérard CHAUSSET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 13h30  
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Brigitte COLLET à partir de 13h25  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Erick AOUIZERATE jusqu'à 11h10  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON à partir de 13h10  
Mme Martine JARDINET à M. Arnaud DELLU à partir de 12h00  
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 12h00  
M. Bernard JUNCA à M. Guillaume GUARRIGUES à partir de 12h00  
Mme André KISS à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h00  
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 13h20  
Mme Frédérique LAPLACE à M. Philippe FRAILE MARTIN à partir de 12h00  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT jusqu'à 10h40  
M. Jacques MANGON à M. Patrick BOBET à partir de 13h30  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h15  
Mme Arielle PIAZZA à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h00  
Mme Arielle PIAZZA à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h00  
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN à partir de 11h35  
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 12h00  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Anne WALRYCK à partir de 12h20  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel DUCHENE jusqu'à 10h30

### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 16 décembre 2016</b>	<b>Délibération</b>
	Direction des relations internationales	<b>N° 2016-755</b>

**Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM) - Bilan 2016 - Perspectives 2017 -  
Décision - Autorisation**

---

Madame Virginie CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**1 – MIPIM 2016 : bilan**

Le Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM), réunissant les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier (bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique et industriel), s'est tenu à Cannes du 15 au 18 mars 2016.

Offrant un accès aux plus grands projets de développement immobilier et aux sources de capitaux à l'international, il a notamment rassemblé pendant 4 jours :

- 23 000 participants,
- 90 pays représentés,
- 5 300 investisseurs,
- plus de 2 500 entreprises exposantes.

Le MIPIM reste un baromètre des tendances de l'immobilier international, ainsi qu'une place de marché favorisant le dialogue entre professionnels de tous horizons. Lieu de contacts et d'informations privilégié par excellence, ce salon rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur immobilière qui analysent les tendances, la viabilité des projets et repèrent les investissements d'avenir.

En 2016 ont ainsi été organisés :

- 17 700 m<sup>2</sup> d'exposition de projets internationaux sur l'immobilier,
- des espaces de réseautage (plateforme de rencontres exclusives),
- des focus géographiques et sectoriels,
- 100 conférences de haut niveau permettant de recueillir l'avis d'experts sur les secteurs clés et les grandes tendances de l'immobilier,
- 150 événements de réseautage,
- plus de 1 000 projets présentés (résidentiel, médical, bureaux, commercial, industriel et logistique, hôtel et tourisme, sport...)
- des laboratoires/ateliers sur l'immobilier dans les pays en voie de développement,
- un Mayor's Think Tank réunissant des maires des grandes villes internationales.

Pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, Bordeaux Métropole, en partenariat avec Bordeaux Euratlantique, la Mairie de Bordeaux, l'Observatoire de l'immobilier d'entreprises de Bordeaux Métropole (OIEB), et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), a participé au salon.

En 2016, trois nouveautés :

- un agrandissement du stand (passant de 92.4m<sup>2</sup> à 151,9m<sup>2</sup>) afin de mettre en avant les atouts de la métropole et le dynamisme des entreprises qui y concourent,
- un élargissement du partenariat aux entreprises du territoire bordelais. 17 entreprises se sont ainsi associées en souscrivant à une des 4 offres de services proposées par Bordeaux Euratlantique.
- une contribution de Bordeaux Euratlantique passant de 20 000 € à 120 000 €.

Le territoire bordelais a été représenté à Cannes par une délégation de 83 personnes sur 4 jours.

Mobilisant les forces vives du territoire autour de grands objectifs, le MIPIM offre la possibilité d'élaborer un message commun autour du projet métropolitain et de ses grands équipements. Au fil des années, cette synergie public/privé permet de porter les ambitions bordelaises au plus haut niveau. C'est surtout pour notre territoire le seul salon international qui lui permet de valoriser le dynamisme et l'effervescence de ses projets, ses innovations, et ses opérations phares.

En termes de fréquentation, les visiteurs restent en majorité européens et français, avec des contacts toujours plus qualifiés et ciblés.

Les animations, événements incontournables, qui ponctuent la vie du stand pendant ces 4 jours se sont déroulées sur la base du programme ci-dessous :

## BORDEAUX LES RENCONTRES MÉTROPOLE À NE PAS MANQUER

Attractivité économique et démographie florissante placent Bordeaux Métropole parmi les territoires les plus dynamiques de France. Forte de ce contexte, la Métropole porte une stratégie de développement ambitieuse dont les grands travaux -au premier rang desquels l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique -constituent le cœur. Marques profondes de l'identité métropolitaine, ces infrastructures d'envergure et grands équipements seront ainsi le soubassement d'un rayonnement européen accru. Résolument tournée vers l'avenir, riche de promesses, Bordeaux Métropole s'ouvre à vous. Venez nous rencontrer!

Stand  
P-1.D 1

### MARDI 15 MARS

#### 12h00

cocktail d'ouverture offert par la société Pichet

#### 16h30 - 17h00

Bordeaux Euratlantique : annonce du lauréat du projet Belvédère  
En présence de Stephan de Faÿ, Directeur général EPA Bordeaux-Euratlantique et du groupe lauréat

#### 17h00 - 17h30

Bordeaux Euratlantique : présentation du livre Architectures de chais  
En présence de Philippe Chaix, Editions Flammarion  
Suivi d'une dégustation de vin offerte par Philippe Chaix, Editions Flammarion

### MERCREDI 16 MARS

#### 10h00 - 10h30

Bordeaux Euratlantique : Noé, plateforme mutualisée de chantiers  
En présence de Philippe Moulia, Directeur général d'Eiffage Construction Nord Aquitaine et Vincent Pegoud, Directeur délégué Suez Sud-Ouest

#### 10h30 - 11h00

Bordeaux Euratlantique : Villa Shamengo, le site européen de la « fabrique du nouveau monde »  
En présence de Catherine Berthillier, fondatrice Shamengo

#### 11h00 - 11h30

Bouygues Bâtiment : La réhabilitation énergétique des bâtiments du campus  
En présence d'Omar Slamti, Directeur commercial Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest

#### 11h30 - 12h00

Bordeaux Euratlantique : Construction bois (25000 m<sup>2</sup>/an), les lauréats du concours de la tour bois  
En présence d'Elizabeth Touton Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de l'urbanisme opérationnel, de l'habitat et des déplacements et Alexandra Carpentier, Directrice général adjoint EPA Bordeaux-Euratlantique

#### 12h00 - 12h30

Bordeaux attractivité : la place tertiaire et le World Trade Center Bordeaux

En présence de Virginie Calmels, Vice-Présidente de Bordeaux Métropole et Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de l'attractivité économique et Stéphan de Faÿ, Directeur général EPA Bordeaux-Euratlantique  
Suivi d'un cocktail offert par la société Nacarat

#### 15h00 - 15h30

Domofrance : créateur de la ville durable  
En présence de François Cornuz, Directeur général Domofrance et Nicolas Michelin, architecte ANMA

#### 15h30 - 16h00

Bordeaux Métropole : les Opérations Aéroport et Campus Vallée Creative  
En présence de Virginie Calmels, Vice-Présidente de Bordeaux Métropole et Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de l'attractivité économique

#### 16h00 - 16h30

Eiffage Immobilier : La Halle Debat Ponsan, un projet mixte bureau, hôtel, commerces  
En présence de Nicolas Michelin, architecte urbaniste, ANMA, Hervé Lapastoure, Directeur régional Eiffage Immobilier

#### 16h30 - 16h45

Le point marché des professionnels de l'immobilier d'entreprise (Oieb) : chiffres et tendances  
Suivi d'un cocktail offert par la CCIB



## JEUDI 17 MARS

### 10h00 - 10h30

Bordeaux-Brazza ou l'architecture en transformation

En présence d'Elizabeth Touton, Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de l'urbanisme opérationnel, de l'habitat et des déplacements et Yves Chazelle, Directeur général du groupe SNI et Marc Barani, architecte

### 10h30 - 11h00

BNP Paribas Immobilier : la requalification de l'îlot Tri Postal (ZAC Saint-Jean-Belcier) : lieu de mémoire, nouvelle centralité.

En présence de Thierry Laroue-Pont, Président Directoire BNPPRE, François Burel Directeur Régional BNPI Immo et les cabinets d'architectes AZC, COBE et ECDM

### 11h00 - 11h30

Icade et l'innovation

En présence de Xavier Boulanger, Directeur régional Aquitaine Poitou Charentes

### 11h30 - 12h00

Cité Numérique, nouveau produit investisseur

En présence de Stephan De Faÿ, Directeur général EPA Bordeaux-Euratlantique

### 12h00 - 12h15

Le point marché des professionnels de l'immobilier d'entreprise (Oieb) : chiffres et tendances

Suivi d'un cocktail offert par l'Oieb

### 15h30 - 16h00

Foncière des Régions : Les territoires du numérique, nouvelle donne pour les investisseurs

En présence d'Olivier Estève, Directeur général délégué Foncière des Régions et Stephan De Faÿ, Directeur général EPA Bordeaux-Euratlantique

### 16h00 - 16h30

ANF Immobilier-Vinci Immobilier : îlot 8.2 Armagnac, l'utilisateur et ses besoins au cœur de la définition du projet immobilier

En présence de Ghislaine Seguin, Directeur général adjoint ANF Immobilier et Philippe De Villèle, Directeur général adjoint Vinci Immobilier

Suivi d'un cocktail offert par le World Trade Center Bordeaux

Merci à nos partenaires du MIPIM 2016 / Thanks to our partners on MIPIM 2016.



Le budget global de l'opération en 2016 s'est élevé à 274 811,52 €, avec une participation de 121 812 € pour Bordeaux Métropole, le reste étant financé par les partenaires.

## 2 – Perspectives 2017 :

L'édition 2017 du MIPIM aura lieu du 14 au 17 mars. L'organisation de notre participation nécessite une anticipation et une coordination bien en amont.

Il convient ainsi de prendre d'ores et déjà certaines orientations afin de garantir une qualité de présence et d'accueil, tels que :

- reconduire la mise en place d'un comité de suivi, chargé de suivre l'organisation de la manifestation, de valider les grandes orientations et étapes du projet, dont la présidence sera assurée par M. Daniel Hickel, Président de la Commission Attractivité économique, Emploi et Rayonnement métropolitain de Bordeaux Métropole.

- réserver un emplacement localisé dans la zone A/Niveau 01, pour une superficie totale de 151.9m<sup>2</sup> (identique à 2016).



- mobiliser le Reed Midem sur l'utilisation d'outils comme « la base de données en ligne», la « plateforme de projets », et « l'outil de gestion des rendez-vous en ligne »,

- maintenir dans les conditions actuelles les différents partenariats établis avec Bordeaux Euratlantique, la Mairie de Bordeaux, l'OIEB et la CCIB,

- déterminer avant fin janvier 2017 la composition de la délégation qui sera amenée à représenter Bordeaux Métropole sur une base comparable à celles des années précédentes : élus, collaborateurs, services en charge du développement économique et du développement urbain, l'équipe communication, et l'équipe technique. L'anticipation de ce point permettra de réserver un hôtel au meilleur prix et à proximité du palais des festivals.

La participation de Bordeaux Métropole serait identique à celle de 2016, soit 122 000 €.

Les cofinancements se répartissent de la manière suivante :

PARTENAIRES	Répartition financière 2014	Répartition financière 2015	Répartition financière 2016	Prévisionnel 2017
Bordeaux Métropole	123 227 €	138 194 €	121 812 €	122 000 €
Bordeaux Euratlantique	20 000 €	20 000 €	120 000 €	120 000 €
CCIB	10 547 €	10 000 €	15 000 €	15 000 €
Ville de Bordeaux	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
OIEB	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le décret 2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi 82-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ; texte servant de référence aux remboursements des frais des agents territoriaux, et ses arrêtés d'application,

**VU** le décret 2007-23 du 5 janvier 2007 permettant l'application aux fonctionnaires territoriaux des conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État prévus à l'article 6 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006,

**VU** la délibération n° 2013/0113 du Conseil métropolitain en date du 1<sup>er</sup> mars 2013, relative à la prise en charge des frais de déplacements,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** l'intérêt de Bordeaux Métropole de participer au MIPIM afin de promouvoir le territoire bordelais ;

## **DECIDE**

**Article 1 :** Bordeaux Métropole participera au salon du MIPIM qui aura lieu à Cannes du 14 au 17 mars 2017,

**Article 2 :** le Président est autorisé à signer le contrat de réservation du stand,

**Article 3 :** les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2017, nature analytique 2274-6233-900-61-AAA-05. Opération 05P047O001,

**Article 4 :** les recettes perçues par les partenaires publics seront versées sur le budget de la direction de la communication. Opération 05P047O001 – cdr AA05 – chapitre 74 – article 74788 – fonction 022,

**Article 5 :** un comité de suivi partenarial, chargé de suivre l'organisation de la manifestation et de valider les grandes orientations et étapes du projet, est reconduit. Il sera présidé par Monsieur Daniel Hickel, Président de la Commission Attractivité économique, Emploi et Rayonnement métropolitain de Bordeaux Métropole,

**Article 6 :** compte tenu des contraintes imposées par l'organisateur du salon et des conditions particulières de réservation à Cannes pendant le salon, le paiement des accréditations (droits d'entrée) et des réservations d'hôtel pourra se faire par anticipation sur la base d'un certificat administratif,

**Article 7 :** les dépenses engagées par les membres de la délégation présente au MIPIM seront prises en charge sur la base des frais réels,

**Article 8 :** des conventions entre Bordeaux Métropole et ses différents partenaires, institutionnels ou occasionnels, seront conclues afin d'établir les modalités de participation, notamment financières,

**Article 9 :** le Président est autorisé à signer les conventions au fur et à mesure de leur conclusion avec les différents partenaires, ainsi que tout document nécessaire à la préparation et à la mise en œuvre de la manifestation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 16 décembre 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>3 JANVIER 2017</b>	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>3 JANVIER 2017</b>	Madame Virginie CALMELS